

Foire aux questions

Enquête métropolitaine Perspectives mobilité 2026

1. Qu'est-ce que l'enquête métropolitaine Perspectives mobilité?

L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), mène l'enquête métropolitaine Perspectives mobilité, du 1 septembre au 16 décembre 2026, auprès d'un échantillon de ménages de la grande région de Montréal.

Cette enquête vise à mieux comprendre comment les résidents de la région métropolitaine de Montréal se déplacent, peu importe la fréquence de leurs déplacements ou les modes de transport qu'ils utilisent, que ce soit l'auto, le transport collectif, la marche, le vélo ou d'autres formes de mobilité.

2. Pourquoi l'ARTM mène-t-elle l'enquête métropolitaine Perspectives mobilité?

Les données recueillies et analysées dans le cadre de l'enquête fournissent une information fiable sur les déplacements des personnes dans la région métropolitaine de Montréal.

Ces données sont essentielles pour permettre aux autorités publiques, comme le MTMD, les administrations municipales, l'ARTM et les opérateurs de transport en commun, de planifier et d'améliorer les réseaux routiers ainsi que de transport collectif, en plus de soutenir l'aménagement du territoire.

L'édition 2026 de l'enquête revêt une importance particulière. D'une part, elle permettra de voir comment certaines tendances observées depuis 2023, comme le télétravail, ont évolué. D'autre part, 2026 marque la première année d'un changement des méthodes d'enquête dans la région : les partenaires font évoluer la collecte de données afin de rendre plus flexible, réactive et rapide la mécanique de collecte, de traitement et de dissémination des données issues des enquêtes métropolitaines, en passant d'un modèle de collecte tous les cinq ans à une collecte chaque automne.

3. À quelle fréquence l'enquête est-elle réalisée ?

L'enquête métropolitaine a été réalisée essentiellement tous les cinq ans, de 1970 à 2023.

À partir de 2026, elle sera menée chaque automne. Cette approche permettra de suivre plus finement l'évolution de la mobilité dans la grande région de Montréal, de réduire les effets d'imprévus pouvant perturber une collecte, comme une grève postale, une interruption de service importante ou une pandémie, et d'améliorer en continu les méthodes de collecte et de traitement afin de produire les données les plus fiables possibles.



4. À qui s'adresse l'enquête métropolitaine Perspectives mobilité?

Au total, ce sont près de deux cent soixante-cinq mille (265 000) ménages qui seront invités en 2026 par la poste à répondre au questionnaire. Ces ménages pourront répondre en ligne ou par téléphone, au besoin, avec l'aide d'un agent du centre d'appels.

La population visée par l'enquête correspond à l'ensemble des personnes âgées de cinq ans et plus, habitant un logement privé dans une des municipalités de la grande région de Montréal.

Seules les personnes sollicitées par la poste peuvent participer à l'enquête. Cette méthodologie vise à s'assurer de recueillir des données en provenance d'un échantillon représentatif de la population et d'éviter d'éventuels biais.

L'ARTM rappelle aux personnes qui recevront une lettre par la poste qu'il est important de participer, peu importe les moyens de transport qu'ils utilisent (véhicule privé, transport collectif, transport actif...) ou le fait qu'ils se déplacent peu.

Surveillez votre boîte postale entre le 1 septembre et le 16 décembre.

5. Comment peut-on participer à l'enquête métropolitaine Perspectives mobilité?

Si vous avez reçu une invitation par la poste, vous rendre à l'adresse Web indiquée dans la lettre. Nous vous recommandons de répondre à l'enquête sur un ordinateur ou tablette électronique pour une meilleure expérience, mais vous pouvez également balayer le code QR avec un téléphone intelligent. Utilisez ensuite le code d'accès unique qui vous a été fourni pour accéder au questionnaire en ligne.

Si vous éprouvez de la difficulté à répondre au questionnaire, vous pouvez communiquer avec le centre d'appels au 438-476-5920. Un agent pourra vous aider à remplir le questionnaire par téléphone du mercredi au vendredi, entre 10 h et 16 h et le samedi, de 10 h à 14 h.

6. Pourquoi est-il important pour les personnes ayant reçu une invitation par la poste de participer à l'enquête métropolitaine?

Les enquêtes sur la mobilité sont essentielles, car elles fournissent aux autorités publiques, comme le gouvernement du Québec, les municipalités, l'ARTM et les sociétés de transport collectif, des données concrètes pour contribuer à l'amélioration du réseau routier, réduire les impacts de la congestion, planifier et améliorer les services de transport collectif et appuyer les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles servent aussi à orienter l'aménagement du territoire et la création de milieux de vie attrayants, par exemple comme intrants à la révision des schémas d'aménagement et à la planification des quartiers, des pôles d'activité et des accès aux services.

Ces données alimentent aussi la recherche pour mieux comprendre les enjeux d'accessibilité et d'équité dans les déplacements. Elles peuvent, par exemple, aider à étudier la répartition de l'espace public selon les usages des voies publiques, à mieux



comprendre les besoins de déplacement entre les secteurs et à orienter des décisions qui rendent les déplacements plus efficaces, plus sécuritaires et plus équitables. En bout de ligne, une meilleure connaissance de la mobilité contribue à un meilleur accès aux services et aux opportunités, ainsi qu'à une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population.

7. Quels sont les prix à gagner en participant à l'enquête?

En remplissant le questionnaire de l'enquête en ligne ou par téléphone, avant le 16 décembre 2026, les participants peuvent être éligibles au tirage de tablettes électroniques Apple ou Android (valeur d'environ 500 \$), de montres intelligentes (valeur d'environ 200 \$) et de prix en argent (prix de 500\$ ou 200\$). Au total, **2 500 \$ en prix seront tirés en 2026**.

Les personnes gagnantes seront désignées au hasard, le 17 décembre 2026, et contactées par courriel dans les quinze (15) jours suivant le tirage.

Pour consulter le règlement du concours, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

8. Combien de temps est requis pour répondre à l'enquête?

Le temps moyen estimé pour remplir le questionnaire se situe entre 10 et 20 minutes. Il peut toutefois varier selon la taille de votre ménage et le nombre de déplacements à rapporter.

9. Comment s'assure-t-on que les renseignements demeurent confidentiels?

Le respect de la vie privée des personnes qui participent à l'enquête est une priorité pour l'ARTM et ses partenaires. C'est pourquoi nous mettons en place les mesures de sécurité nécessaires pour assurer la protection des renseignements recueillis et échangés avec les participants dans le cadre du programme d'enquêtes Perspectives mobilité.

Les coordonnées fournies par les personnes qui acceptent d'être recontactées à des fins de recherche sont conservées séparément des réponses au questionnaire. Si une personne y consent, un lien temporaire et sécurisé peut être conservé pendant une période limitée afin de permettre des relances ciblées selon certains profils de mobilité ou caractéristiques du ménage. Les analyses courantes demeurent réalisées à partir de données dépersonnalisées.

Pour consulter l'Énoncé de confidentialité, visitez le [site Web de l'ARTM](#).

10. Est-ce la même enquête que l'enquête Origine-Destination?

Oui. Auparavant appelée enquête Origine-Destination, elle porte depuis 2023 le nom d'« enquête métropolitaine Perspectives mobilité ». Ce nouveau nom reflète le rôle essentiel qu'elle joue pour une variété d'intervenants dans la planification des projets d'infrastructure ainsi que pour la recherche, notamment dans le domaine des transports.

11. À quel moment les résultats de l'enquête métropolitaine Perspectives mobilité 2026 seront-ils connus?

Le temps requis pour traiter et analyser les données est évalué entre 12 et 18 mois. Les résultats préliminaires devraient donc être connus d'ici la fin 2027.

La collecte de données d'enquête métropolitaine étant réalisée à chaque automne à partir de 2026, à plus petit échantillon, les livrables typiques ne seront pas livrés avant 2029. Les données de la première année serviront surtout à des analyses globales ou de tendances à haut niveau. Au fil des prochaines années, l'ajout de nouvelles données permettra de bonifier la base de données et d'obtenir des analyses plus détaillées à des niveaux géographiques plus fins.

Soutien technique

12. Je n'arrive pas à accéder au questionnaire (problème avec le lien, le code QR, le chargement de la page), ou je ne peux pas passer à la page suivante. Que dois-je faire?

Veuillez d'abord patienter quelques instants pour permettre le chargement du questionnaire. Cela peut prendre jusqu'à une minute en fonction de la vitesse de chargement de votre connexion internet, mais sachez que le questionnaire est relativement « léger », car il ne contient qu'une ou deux images et aucune vidéo.

Vous pouvez rafraîchir la page de votre navigateur ou fermer la fenêtre, puis retourner au site de l'enquête. Dans la plupart des cas, cela vous ramènera à la page où vous étiez et elle devrait se charger correctement. Notez que si vos paramètres de navigateur web ne permettent pas de stocker les témoins de connexion (cookies), il est possible que vous ayez à vous reconnecter pour retrouver votre progression.

Vous pouvez aussi tenter de répondre au sondage avec un autre navigateur web (Chrome, Safari, Firefox, Edge, etc.).

Enfin, si vous ne pouvez pas vous rendre à la page suivante, vérifiez que vous avez entré une réponse à toutes les questions obligatoires et que le format est correct (par exemple, une question sur l'âge nécessite une réponse en chiffres, un positionnement de lieu demande une certaine précision sur la carte, etc.). Une question invalide ou incomplète sera signalée par un encadré rouge.

Si malgré tout vous ne parvenez pas à accéder au questionnaire, vous pouvez contacter le 438-476-5920 en fournissant votre code unique ainsi que le courriel associé à votre soumission, l'adresse postale associée à votre code, ainsi que toute autre information complémentaire qui permettra à l'agent de valider votre identité.



13. Est-ce que mes réponses seront sauvegardées si je quitte le questionnaire et que j'y reviens plus tard pour le compléter ?

Quelle que soit la situation, vos réponses sont enregistrées au fur et à mesure. Ainsi, elles nous seront transmises si vous quittez le questionnaire, que vous y reveniez plus tard ou non.

Si vous aviez fourni une adresse courriel avant de commencer l'enquête (sur la page de connexion), vous pouvez entrer à nouveau cette adresse, et un lien de connexion unique vous sera envoyé pour retrouver vos réponses. Si vous avez utilisé une authentification par compte Google, vous pouvez vous reconnecter et retrouver vos réponses de cette manière.

Enfin, si vous n'êtes pas dans l'un des cas ci-dessus, vous pouvez contacter le 438-476-5920 en fournissant votre code unique ainsi que le courriel utilisé ou l'adresse postale associée à votre réponse ainsi que toute autre information complémentaire qui permettra à l'agent de valider votre identité. Un agent ou une agente sera alors à même de retrouver votre enquête et de la poursuivre avec vous.

14. Avez-vous reçu mes réponses au sondage?

Nous avons presque certainement reçu vos réponses, car elles nous parviennent automatiquement lorsque vous remplissez le questionnaire, et ce, au fur et à mesure, même si vous ne vous êtes pas rendu à la fin.

Notez qu'aucune confirmation ne vous sera transmise par courriel une fois que vous aurez soumis le questionnaire complété; la page de fin (et de remerciements) du questionnaire indique que votre réponse est enregistrée comme complète.

15. Comment puis-je annuler ma participation à l'enquête?

Vous pouvez nous contacter à perspectivesmobilite@artm.quebec avec votre code unique et l'adresse postale associée, et nous nous assurerons de supprimer toutes les réponses liées à votre code. Notez que si vous avez entré un code erroné, nous ne pourrions pas supprimer votre enquête.

Question ou commentaire à propos de l'ARTM

Pour toute question ou commentaire à propos de l'ARTM, contactez-nous via le formulaire en ligne: ARTM – Vous souhaitez communiquer avec l'ARTM.